

# St Silvain Bellegarde



## Bulletin d'information n° 10

Janvier 2013

Mairie de St Silvain Bellegarde – Tel : 05.55.67.62.47 – E-mail : [mairie.saint-silvain-bel@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint-silvain-bel@wanadoo.fr)

Rédaction et mise en page : Commission et Comité consultatif « Information et Affichage »

S. DUMONTANT – E. GRAVEY - S. PINGUET – D. PODETTI – R. GALLAND – V. LAVERGNE  
C. COUEGNAT – S. PODETTI - M. CARTON - G. VAN IPENBURG



## Le mot du maire

C'est avec plaisir que je reviens vers vous en ce début d'année 2013 pour vous présenter notre dixième Bulletin Municipal.

Après les fêtes de fin d'année, moments privilégiés de la vie de famille, le Conseil Municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous présenter, ainsi qu'à vos proches, tous nos vœux de bonheur et santé pour l'année nouvelle.

En début d'année, Pierrette MONTEL va faire valoir ses droits à la retraite. Dévouée et disponible, depuis 25 ans, elle assure avec beaucoup de sérieux les tâches ménagères de la mairie, de l'école et de la salle polyvalente. Au nom de la commune je la remercie très sincèrement pour le travail accompli et lui souhaite une longue et agréable retraite.

J'espère que ce petit journal vous permet de suivre la vie communale et vous apporte toutes informations souhaitées. Le résumé de l'information est parfois un exercice difficile mais sachez que si vous le souhaitez nous sommes avec les maires adjoints à votre disposition pour vous fournir les compléments qui pourraient vous être utiles.

A bientôt et encore une fois BONNE ANNEE à Saint Silvain.

Serge DUMONTANT.

\*\*\*\*\*



La campagne de collecte continue pour la restauration de l'église de St Silvain. A ce jour, nous avons collecté la somme de 6200 €.

Vous pouvez toujours apporter votre contribution à ce projet soutenu par les partenaires publics de la Fondation du Patrimoine en Limousin. Des documents d'appel au mécénat sont à votre disposition en mairie. En retour, vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de bénéficier de l'économie d'impôt prévue par la loi.



# Au Conseil Municipal

## Travaux à l'Eglise :

Suite à l'appel d'offres lancé en Mai, dans le cadre d'un marché à procédure adaptée, le Conseil Municipal à la majorité des membres présents a autorisé la signature des marchés pour :

**Lot 1 : Echafaudage - Maçonneries – Pierre de Taille :**

Entreprise BOUILLOT SAS      montant : 38 065.80 HT

**Lot 2 : Charpente Bois :**

Entreprise GEAX frères      montant : 12 710.90 HT

**Lot 3 : Couverture Bardeaux :**

Entreprise GEAX frères      montant : 32 665.30 HT

**Lot 4 : Paratonnerre :**

Entreprise HEUR'TECH      montant : 5 916.00 HT

Une mission Santé Prévention Sécurité, obligatoire, a été attribuée à VERITAS pour un montant de 1094 € TTC.

Les lots : installation campanaire et électricité sont en cours d'étude. Ils seront traités de gré à gré.

L'ordre de service a été donné le 5 Novembre. Le planning prévoit l'achèvement des travaux de couverture en Janvier 2013.

La commune dans le marché de base (Lot 4 : Paratonnerre) avait prévu un coq en cuivre.

A la demande de St Silvain 2000 des prestations complémentaires seront apportées (coq sur boule et points cardinaux, le tout doré à l'or fin). Le supplément de coût lié à ces modifications sera directement pris en charge par l'association St Silvain 2000 auprès de l'entreprise HEUR'TECH.

Merci à l'association pour cette action symbolique.

Suite à notre demande, la sauvegarde de l'art français vient de nous annoncer une aide complémentaire de 5000 € qui sera versée en fonction des travaux réalisés.

## Peintures extérieures des menuiseries de la Mairie :

Le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine nous propose des choix possibles pour les teintes, accordées avec le style, le statut et l'âge du bâtiment.

Un complément de devis a été demandé à Jean François LAURADOUX pour la peinture des persiennes non prévue à l'origine.

## Elargissement du chemin « Chez Bardy – Les Trois Ponts » :

Les travaux du déplacement du ruisseau ont été réalisés au mois d'Aout par le SIVOM.

Les travaux d'élargissement et d'empierrement du chemin sont confiés à l'entreprise SIMONET, moins disante des 4 entreprises consultées, pour un montant de 16779€ HT. Ils doivent être réalisés dans l'hiver.

En fonction des besoins, une tranche complémentaire pourra être envisagée.



## Vente de domaine public :

Après enquête publique, et avis favorable du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité a décidé de vendre à Mme et Mr ALOUCHY une partie du chemin public longeant une parcelle leur appartenant. Tous les frais afférents à cette opération sont à la charge des acquéreurs.

## Amendes de police :

La commune est bénéficiaire d'un retour de 483€ HT. Cette somme a été affectée à des travaux de mise en sécurité et canalisation des eaux avant revêtement de chaussée à SANNEGRAND.

## FDAEC 2012 :

Le Fond Départemental d'Aménagement et d'Équipement aux Communes s'élève cette année à 3294€ qui viendront abonder le financement des travaux d'empierrement sur le chemin entre Chez Bardy et Les Trois Ponts.

## Entretien des chemins ruraux :

Suite aux demandes des utilisateurs et à la réunion de la commission voirie, des camions de tout venant ont été livrés pour un entretien ponctuel des chemins dans les villages de Chez Barrat et Chez Sauvannot. Merci aux usagers qui ont assuré la mise en place de ces matériaux.

## Construction au Bourg:

Une maison d'habitation est en cours de construction au bourg. Pour faciliter l'accès à la parcelle, la commune a pris en charge le busage du fossé sur le domaine public, travaux réalisés par l'entreprise MARTIN – PINET pour 158€70.

## Convention de déneigement :

Elle a été renouvelée avec l'entreprise TARRET qui interviendra sur les routes communales et départementales suivant la convention signée en 2011 avec le Conseil Général.

Cette façon de faire doit permettre un déneigement en continuité des routes communales vers les axes prioritaires.

## Régime indemnitaire du personnel:

Le Conseil Municipal a décidé, à la majorité, d'instituer à compter du 1 Mars 2012 un régime indemnitaire pour le personnel communal.

Le Maire fixe chaque année le coefficient de variation individuelle compris entre 0 et 8 suivant des critères d'évaluation de la qualité du travail fourni. Ces indemnités sont liquidées avec le traitement de Décembre.



## Adressage

Les numéros sont posés et le listing a été transmis au Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours. Chacun d'entre nous doit maintenant signaler sa nouvelle adresse à ses correspondants.

## Secrétariat de mairie

Félicitation à Stéphanie GUINOT qui a obtenu le Concours d'Administratif 1<sup>ère</sup> classe. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, elle est nommée stagiaire pour une durée de un an. A l'issue de cette période, Stéphanie sera titularisée sur son poste à 17 h.

## Vos élus ont assisté :

Communauté de Communes : 21/09/2012, 2/10/2012 et 21/11/2012

Conseil d'école : 25/10/2012

15/09/2012 : Etat généraux de la démocratie territoriale à Guéret

SIVOM : 13/12/2012

Association des Maires de la Creuse : 20/12/2012 à Guéret

95<sup>ème</sup> congrès des Maires de France : du 20 au 22/11/2012 à Paris

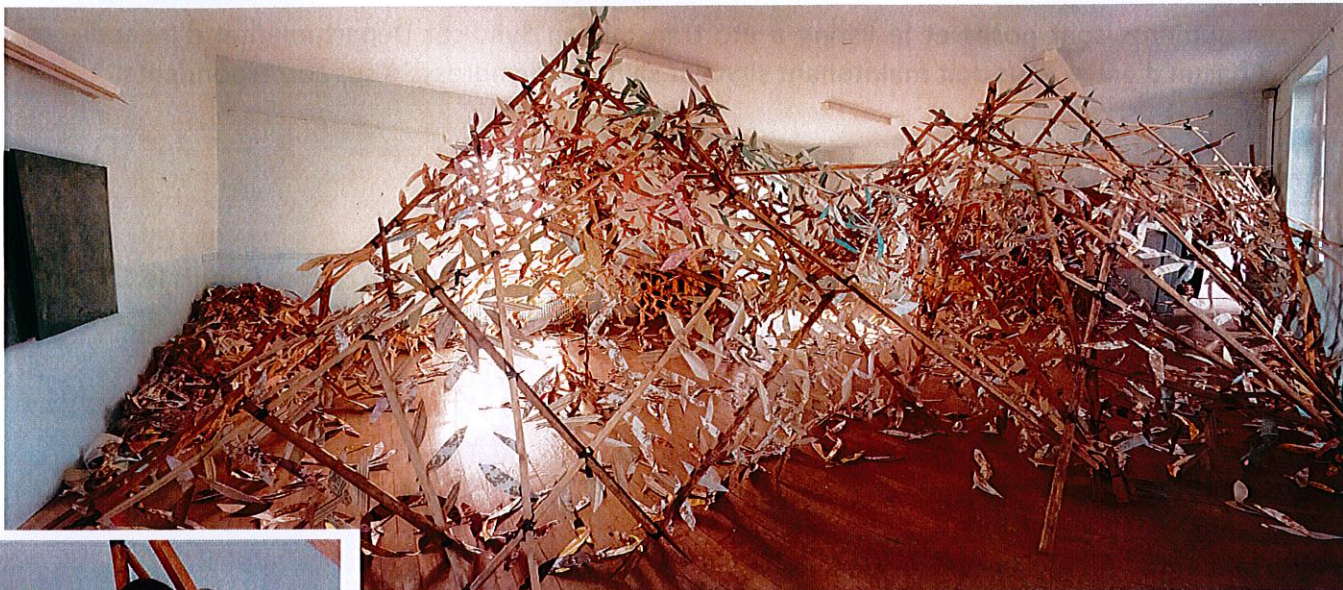
Mme MONTEL faisant valoir ses droits à la retraite, la commune recherche une personne pour la remplacer.

Un poste d'Adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe est donc à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> février 2012, à raison de 5 h hebdomadaire pour la réalisation du ménage de la mairie, de l'école et de la salle polyvalente.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature au secrétariat.



*Ça s'est passé à St Silvain !*



## Le voyage de Caris Lupus Damoiseau

" c'est magique " " c'est plein de rêverie "

" rêverie indienne, feu et esprit chamanique.... "

" c'est plein de poésie "

- " félicitation pour ce gros travail, on se croirait dans "Alice aux pays des merveilles" "

" merci pour ce court moment agréable. La magie existe encore "

Voici quelques appréciations recueillies dans le LIVRE D'OR de l'exposition du mois de juillet.....c'est dire que cette "installation" mise en scène par Delphine CIAVALDINI a suscité plein d'émotions....



Nous ne pouvons que féliciter Delphine pour cette première œuvre qui en appellera, nous le souhaitons, d'autres.

A l'occasion un vernissage organisé par la commune a eu lieu à la « Vallée Gourmande » en présence de Mme la Sénatrice, Mr le Conseiller Général de Bellegarde et Président de la Communauté de Communes Auzances Bellegarde, Mr le Maire d'Aubusson et Président de la Communauté de Communes Aubusson Felletin.





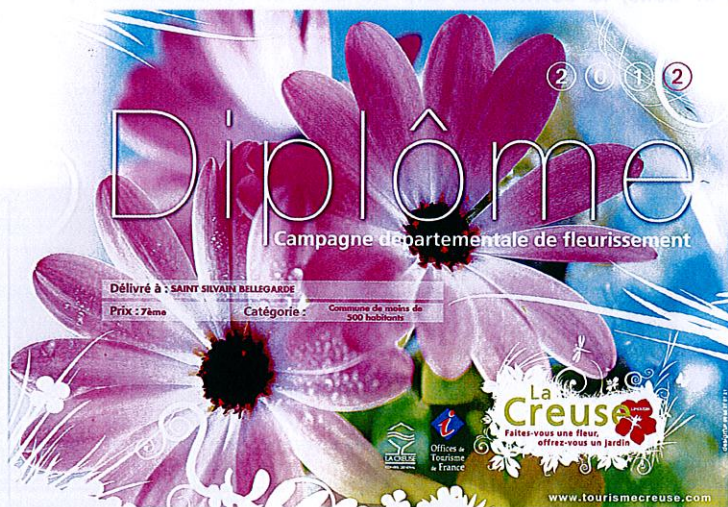
## Cérémonie du 11 Novembre 2012



Lors de la célébration du 11 novembre, les enfants de la classe de St Silvain ont remis une gerbe au monument aux morts.

Ils avaient semble t il une plus grande motivation du fait du projet qu'ils mènent avec l'école et l'Onac.

A l'issue de cette cérémonie un vin d'honneur a été servi dans la salle des associations.



## Fleurissement

La Commune s'est inscrite pour la première fois au concours des bourgs fleuris organisé par l'udotsi (Union Départementale des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiatives) et a obtenu le 7<sup>ème</sup> prix. Félicitation à Mme CHARDEAU et Sébastien CARTON.

La Vallée Gourmande quant à elle a remporté le 3<sup>ème</sup> prix dans la catégorie « Restaurant ». Mme CHARDEAU, elle aussi a reçu un diplôme dans la catégorie « Décor visible de la voie publique »

La participation 2013 pourrait être étendue aux villages de la commune. Une inscription est nécessaire, le formulaire est à retirer à la mairie dans le courant du printemps.





## Repas des aînés

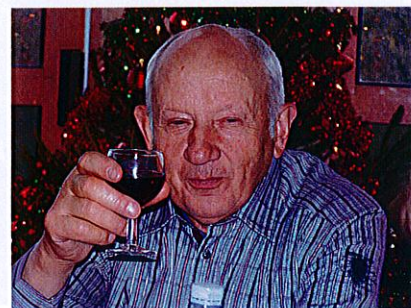
Pour la 5ème année, la commission « Action Sociale » a proposé aux aînés de notre commune (+ de 70 ans) un repas convivial préparé cette année par « La vallée Gourmande ».

Une surprise leur été réservée : au dessert un petit groupe de l'association LEA (Loisirs Entente Accueil) de Champagnat nous a présenté quelques danses « country ». C'est avec un réel plaisir que bon nombre de l'assistance est venu s'initier à « cowboy strut ».



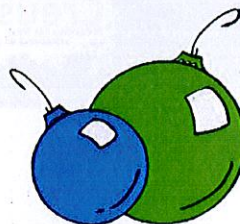
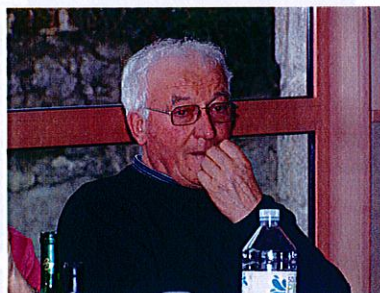
Pour clore cet excellent repas, nos deux doyens « Lulu et Mémé » ont poussé leurs habituelles chansonnettes reprisent en cœur. Leur participation et leur dynamisme forcent l'admiration.

Le personnel communal, le conseil municipal et les membres de la commission Aide Sociale étaient également présents, c'est avec entrain et bonne humeur qu'ils ont organisé cette journée.



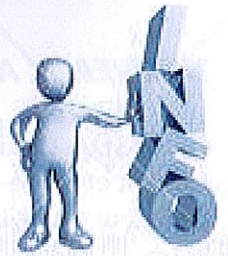
Les personnes n'ayant pu assister à ce repas, ont eu la visite des élus et des membres de la commission Aide Sociale. Un colis, accompagné d'une carte de vœux aux couleurs de St Silvain et agrémentée d'un dessin réalisé par les enfants de l'école leur a été remis.

Quelques personnes n'ayant pas souhaité prendre leur colis, la commune lors du dernier conseil municipal a décidé d'en faire don au secours populaire.





# Page Pratique



## **Horaires d'ouverture au public de la mairie :**

Lundi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 15 – Samedi de 8 h à 12 h

Tel : 05.55.67.62.47 – Fax : 05.55.67.60.87 – Mail : [mairie.saint-silvain-bel@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint-silvain-bel@wanadoo.fr)

Site internet : [www.saintsilvainbellegarde.fr](http://www.saintsilvainbellegarde.fr)

~~~~~

## **A votre disposition en Mairie**

Affichage municipal réglementaire.

Registre des comptes rendus de réunion du conseil municipal.

Registre des délibérations du conseil municipal.

Cahier pour noter vos remarques et attentes.

Point public multimédia gratuit accessible aux heures d'ouverture de la mairie.

N'hésitez pas, venez aux heures d'ouverture de la mairie, nous vous aiderons dans vos recherches.

~~~~~

## **Horaires d'ouverture au public de la déchetterie à Auzances (route de Mainsat) :**

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : Mardi au Vendredi : 9 h – 12 h / 14 h – 17 h - Samedi : 9 h – 17 h

Du 1<sup>er</sup> Avril au 30 Septembre : Mardi au Vendredi : 9 h – 12 h / 14 h – 18 h - Samedi : 9 h – 17 h 30

Les habitants se trouvant sur le territoire du SIVOM ont un accès gratuit à cette déchetterie et doivent se munir, pour y accéder, d'un justificatif de domicile.

**Les objets encombrants seront collectés sur la commune le 17 Janvier 2013.**

~~~~~

## **Permanence Assistante Sociale**

Dans le cadre des permanences décentralisées sur le Territoire, la Direction des Actions Sociales de Proximité a demandé aux assistants sociaux de secteur de mettre en place des permanences.

A ce titre, Mme Marie CLOCHON, Assistante sociale assure une permanence sur rendez-vous chaque mardi à la mairie de Bellegarde. Prendre contact au 05.55.83.70.00

~~~~~

## **Etat-Civil**

### Décès :

Jean VANETIE, le 3 Août 2012

Francine PODETTI, le 4 Août 2012

### Mariage :

Marie PINEAU et Stéphane THURET, le 25 Août 2012. Nous leur adressons nos félicitations et tous nos vœux de bonheur.

### Naissances :

CARTON Thylia, née le 30 octobre 2012

FOSSIER-SCHMITZ Oscar, né le 15 novembre 2012

Félicitations aux parents et grands parents !!!



## NOUVEAUX ARRIVANTS

Fanny DECART au Bourg

Laurent et Marie-Joséphine BUGUELLOU et leur fille Abbygaëlle à Chez Bardy

Nous leur souhaitons la bienvenue.

~~~~~

# Le Nom de famille

Le nom de famille est très important : C'est le nom qui suit le ou les prénoms dans l'état civil d'une personne et qui se transmet d'une génération à l'autre.

Aujourd'hui et depuis la loi du 4 mars 2002, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2005, les parents peuvent choisir le nom de famille que porteront leurs enfants, sous certaines conditions :

- établissement de la filiation,
- en cas de double nom, pas de transmission globale afin de ne pas alourdir le nom,
- le choix fait pour le 1<sup>er</sup> enfant est irrévocable et vaut pour tous les enfants de la fratrie.

L'art 311-11 du code civil indique que les parents ont la faculté d'attribuer à leur premier enfant, dont le double lien de filiation est établi au plus tard lors de la déclaration de naissance,

- soit le nom du père,
- soit le nom de la mère,
- soit les deux noms accolés dans l'ordre choisi par eux dans la limite d'un nom de famille pour chacun d'eux.

En l'absence de choix des parents, c'est le droit antérieur qui s'applique, à savoir :

- nom du père si la filiation paternelle et maternelle sont établies simultanément (parents mariés),
- sinon nom du premier parent qui a reconnu l'enfant.

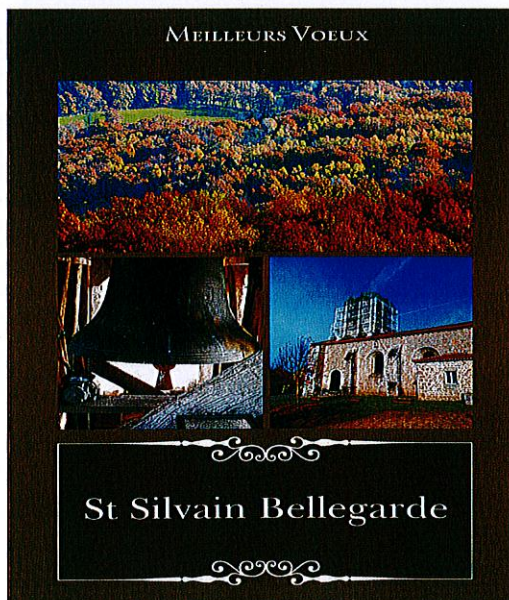
Le double nom devait être séparé par deux tirets. Depuis le 25 octobre 2011, ces derniers sont supprimés.

Exemple : Madame X et Monsieur Y ont un premier enfant.

Ce dernier peut s'appeler : X Y ou Y X ou X ou Y. Tous les enfants devront avoir le même nom de famille.

Une naissance non déclarée dans les 3 jours, ne peut être inscrite sur les registres que sur présentation d'un jugement rendu par le tribunal de grande instance dans lequel est né l'enfant.

~~~~~



Comme l'an dernier, nous avons édité une carte de vœux aux couleurs de St Silvain.

Celle-ci est en vente au secrétariat au prix de 2 €.

Les bénéfices seront reversés à la Fondation du Patrimoine.



# L'école



## Projet relatif au devoir de mémoire en partenariat avec l'ONAC

Le vernissage de l'exposition sur la Grande Guerre, organisé par l'école de St Silvain Bellegarde et l'association des anciens combattants s'est tenu vendredi 23 octobre, en présence du Maire Serge DUMONTANT, de Jean-Pierre BONNAUD, maire de Bellegarde, d'Henry PASSAVY, président de l'association des anciens combattants.

Serge DUMONTANT a souligné « que cette exposition pédagogique, très complète, évoque les aspects militaires stratégiques mais aussi l'aspect social du conflit ». Guy BERLEMONT a remercié la municipalité d'avoir accepté de recevoir cette exposition et a également souligné l'engagement d'Hélène JOSEPH et de ses vingt élèves d'avoir bien voulu participer au concours des Petits artistes de la mémoire.

Retracer l'histoire des trente huit poilus du monument aux morts de St Silvain Bellegarde, faire revivre le parcours d'un militaire du village durant toute la guerre, par l'intermédiaire des archives, d'Internet, d'une photo, d'un courrier et de témoignages, tel est le challenge à relever pour ces écoliers de CM1 et CM2 du RPI Bellegarde / St Silvain.

Ce concours se terminera en avril par la remise de leur copie et peut être gagneront ils la chance de visiter un grand site historique, comme les Invalides ou l'Arc de Triomphe.



Le vernissage s'est terminé par un goûter offert aux enfants, par la commune au restaurant « La Vallée Gourmande.





# Associations



Julien DEVAUX vainqueur de  
l'édition 2012

## Course de Côte de la Tardes

L'équipe de la Tardes se réjouit de son bilan 2012 avec un beau plateau de 44 pilotes qui concourent pour la Coupe de France de la Montagne. Il est vrai que nous avons eu moins de concurrents cette année mais tous ont pu apprécier la qualité du chronométrage et nous ont promis de revenir en plus grand nombre en 2013.

Le public nombreux a pu partager avec enthousiasme ce week-end de sport mécanique.

Le 13 Octobre 2012 a eu lieu le repas de l'association où étaient conviés nos bénévoles. Nous avons tous apprécié cette soirée de détente et de convivialité.

En début d'année 2013, nous organiserons notre 3ème soirée de poker ouverte à tous. Venez nombreux !

L'association Course de Côte de la Tardes vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

## Feydra Tonnerre

Une nouvelle association sur notre commune !! ou plus exactement une jeune compagnie "Feydra Tonnerre" créée en 2011 par deux jeunes artistes mues par le désir de faire se rencontrer spectacles vivants et art contemporain ; ainsi jeter un pont entre divers champs artistiques.

On aura reconnu - Delphine CIAVALDINI - scénographe/costumière - qui a réalisé l'exposition à la salle des associations cet été, à laquelle s'est associée : -Fabianny DESCHAMPS – cinéaste/metteure en scène.

Elles travaillent depuis plusieurs années, seules ou ensemble, à nombres de réalisations tant en France qu'à l'étranger.

Tombées amoureuses de notre région, elles souhaitent développer et présenter leurs activités à St Silvain et alentour.

"Feydra Tonnerre" a pour objectif de créer, produire et diffuser des spectacles et performances pluridisciplinaires dans le domaine des arts vivants ainsi que des illustrés, expositions et installations dans le domaine des arts plastiques.

Nous leur souhaitons plein de succès.

Siège social de cette association : FEYDRA TONNERRE - feydratonnerre@gmail.com  
Mme CIAVALDINI Delphine CHEZ TAVERNE 23 190 St SILVAIN-BELLEGARDE

Les statuts de l'association sont consultables en mairie.



## St Silvain 2000

L'association Saint Silvain 2000 a décidé d'offrir à la commune de St Silvain Bellegarde le coq doré à la feuille d'or qui sera installé sur le clocher de l'église. A cette occasion, une bénédiction suivie d'un pot de l'amitié sera organisé et tous les habitants de la commune seront conviés.

Alain BUJADOUX

## Propos d'un pêcheur



Les concours se suivent mais ne se ressemblent pas ...  
Petit retour en arrière : 1985 très grande année pour le vin de Bordeaux mais bord'eau exceptionnel pour notre AAPPMA avec comme président à l'époque René Trapon.

Jugez vous-même : 183 pêcheurs, 231 truites prises le dimanche 4 août.

Nous avons même le classement dans nos archives :  
1er MATMONNIER Alain, 2ème GRAFF Séverine, 3ème CELLES Léopold, 4ème VANTALON Gilles, 5ème GATY Joël, 6ème GARRAUD Philippe, 7ème LAURADOUX Jean-Marie, 8ème BERGERON Gilles (futur président), 9ème COURTADON Stéphane, 10ème VEYSSET Guy.

En 2012, comme nous l'avons dit dans un précédent numéro, peu de pêcheurs, peu de prises.

Mais l'AAPPMA La Tardes reste active.

Après avoir tenu son assemblée générale le 29 septembre, les membres du bureau, les bénévoles et les dépositaires se sont retrouvés au restaurant « La Vallée Gourmande » et chacun a pu apprécier l'excellent repas servi par Corinne et David.

Pour nous informer du passé de notre société, nous effectuons actuellement des recherches sur la liste des différents présidents depuis sa fondation. Ce sera pour un prochain bulletin.

En attendant, tous nos vœux pour 2013, en souhaitant que cette année attire un peu plus de fervents au bord de notre rivière.

Nous vous ferons part, également, des nouvelles mesures concernant la vente des cartes de pêche ainsi que les noms des nouveaux dépositaires. A ce jour, nous ne connaissons pas la date précise de l'ouverture.



## Silvia

Depuis près de 15 ans, l'association organise deux manifestations par an : une brocante le dernier samedi de juillet et une soirée Pot au Feu le dernier week end d'octobre. Ces 2 animations, bien que très différentes attirent bon nombre de participants. L'une pour profiter des plaisirs champêtres du terrain communal, idéale pour attendre les chineurs et ainsi pouvoir débarrasser son grenier ; L'autre pour partager un bon repas de saison et danser grâce à un orchestre de renom.

Cette année un grain de sable est venu se glisser dans le rouage de l'organisation de la brocante. En effet, pour des raisons de calendrier de la Fédération des sports automobiles, la course de côte a été organisée à la même date que la brocante. Pour ne pas pénaliser les deux manifestations, un terrain d'entente a été trouvé entre les 2 associations.

De ce fait, la mise en place a été très difficile notamment du point de vue de la circulation et du stationnement compte tenu des consignes de sécurité importantes pour la course ; cela a également semé le doute dans l'esprit des participants ne sachant plus si et où les manifestations avaient lieu.

La brocante s'est bien déroulée mais a dû se terminer nettement plus tôt, à la déception des exposants et des visiteurs. Les bénéficiaires ne sont donc pas au rendez vous, il n'est pas certain que cette activité perdure dans ces conditions.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2013 !

## A.C.C.A



Notre assemblée générale annuelle a eu lieu le 4 Août 2012. Un nouveau bureau a été élu :

- Président : Dominique BONNAUD
- Vice-Président : Ludovic MONTEL
- Secrétaire : Damien BONNAUD
- Trésorier : Didier BONNAUD
- Membres actifs : Mathieu MOURLON, Pascal REDON, Ludovic BONNAUD, Alexandre LEGRAND, Francis CHARDEAU.

Notre concours de pétanque du samedi 18 Août 2012 s'est déroulé dans une très bonne ambiance. On vous attend l'année prochaine.

Cette saison 35 chasseurs parcourent la commune en respectant la nature. Ils ont droit à 35 bracelets de chevreuils et 2 pour les sangliers de 50 kg et plus.

Suite à d'importants dégâts sur la volaille, nous avons procédé à plusieurs battues au renard qui ont porté leurs fruits avec un résultat de 16 animaux prélevés depuis le début de la saison.

Meilleurs vœux à tous !





# TABLE D'HOTES LES TROIS PONTS

St. Silvain Bellegarde

organise  
chaque mois un repas à thème

Samedi soir à 20.00 heures

19 janvier :	asiatique (buffet indonésien)
16 mars :	caribéen
13 avril :	africain
18 mai :	mexicain
15 juin :	indien
20 juillet :	moyen-oriental

Dimanche midi à 12.00 heures

20 Janvier :	asiatique
10 mars :	poisson
12 mai :	espagnol (paella)

**MAIS AUSSI** en dehors des repas à thème :

à partir de 8 personnes, il est possible de réserver  
soit le midi soit le soir

Irène et Gérard Van Ipenburg  
Tel: 05.55.67.12.14

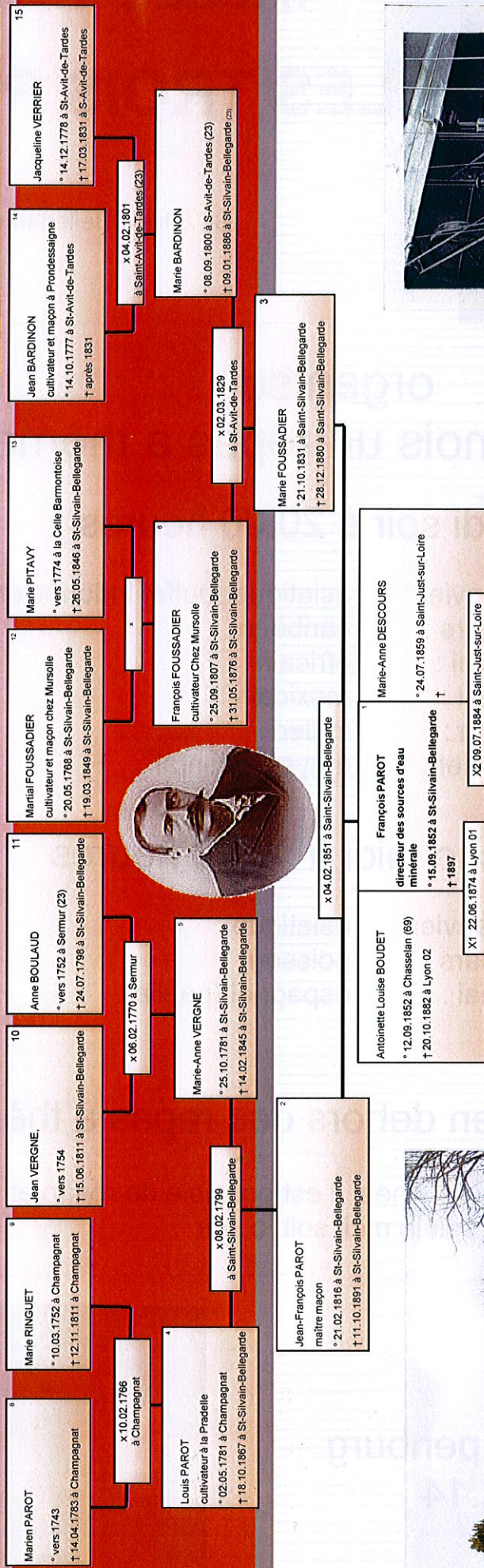
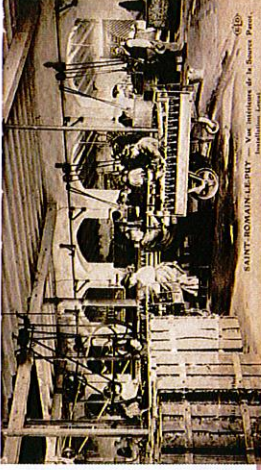




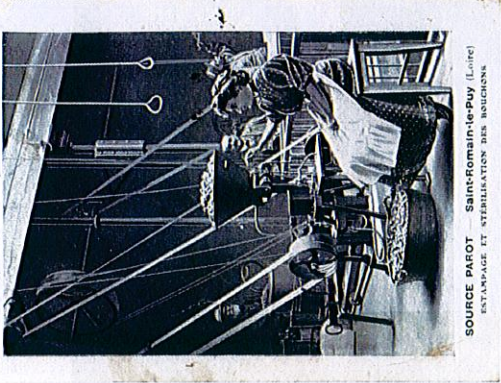


# François PAROT, l'enfant du pays

## Directeur des sources d'eau minérale de Saint-Romain-le-Puy



La maison familiale Parot à Saint-Silvain-Bellegarde



SOURCE PAROT - SAINT-ROMAIN-LE-PUY (LOIRE)  
ESTRÉPAGE ET VÉRIFICATION DES BOURGONS

Né le 15 septembre 1852 à Saint-Silvain-Bellegarde dans la Creuse, il succéda à son père maître maçon à Lyon et créa une entreprise de travaux publics qui participa à la construction du canal du Forez en 1884.

Il s'établit à Saint-Romain-le-Puy et se maria avec Marie-Anne Descours originaire de Saint-Just-sur-Loire.

Le maire de St-Romain, Monsieur Portier l'incita à rechercher la source d'eau minérale dont la présence avait été découverte par Monsieur Cessieux au début du XVIII<sup>e</sup> siècle mais dont l'exploitation avait été abandonnée.

Les premiers travaux commencèrent au début de l'année 1885, la source d'eau minérale redécouverte en 1887 et son exploitation débuta au mois d'avril 1887.

Après le décès de François Parot, en 1897, l'exploitation fut dirigée par son beau-père, puis par son gendre Monsieur In Albon et ensuite par le fils de celui-ci et les petits-enfants.

Parot est toujours une source indépendante et produit 50 millions de bouteilles d'eau minérale gazeuse par an.